

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 23 juin 2010**

Communication n° 24/06.2010

Objet: Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne (AJEMA)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les comptes 2009 de l'AJEMA bouclent avec un bénéfice de Fr. 849'102.–, à répartir entre les Communes.

Ainsi, la somme de Fr. 178'820.– sera prochainement reversée à la Commune de Saint-Prex. Ce montant correspond à 22% de notre participation annuelle.

Pour votre information, 132'015 heures de garde (toutes structures confondues) ont été enregistrées pour les enfants domiciliés à Saint-Prex, contre 756'156 pour toute la région.

La Municipalité

Saint-Prex, le 23 juin 2010/AG